

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue le mercredi 13 décembre 2017 à 18 h, à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Sandra East, Paule Fortier, présidente, Karine Lefrançois, Marie-Hélène St-Georges, vice-présidente du comité exécutif, MM. Denis Chabot et Antonio Ciarciaglino, tous commissaires, ainsi que Mme Manon Fleury, commissaire-parent, formant quorum.

M. Jean-François Lachance, dir. gén., Mmes France Pedneault, secr. gén. et dir. serv. aff. corp. et comm., Nathalie Joannette, dir. gén. adj., MM. Sylvain Bruneau, dir. gén. adj., Jean-François Lebeau, dir. gén. adj., Dominique Robert, dir. gén. adj., Roch-André Malo, dir. serv. org. scol., Denis Riopel, dir. serv. ress. mat., ainsi que Mme Sylvie Legault et M. Christian Slachetka, tous deux commissaires-parents.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Paule Fortier, présidente.

Il est 18 h.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n° CE-171213-3045

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2017.

Adopté

ORDRE DU JOUR

Résolution n° CE-171213-3046

La présidente, Mme Paule Fortier, demande d'ajouter le sujet « Probation de gestionnaires » au point 4. de l'ordre du jour;

Il est proposé par Mme Marie-Hélène St-Georges

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour, tel que modifié, lequel comprend les sujets suivants :

1. Moment de recueillement et ouverture de la séance;
2. Procès-verbal de la séance du 14 novembre 2017 :
 - 2.1. Adoption;

- 2.2. Suivi;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Probation de gestionnaires;
5. Recommandation du comité consultatif de transport :
 - 5.1. Renouvellement des contrats de transport d'élèves par minibus : Mandat de négociation – Adoption;
6. Services alimentaires 2018-2019 : liste des prix maximums des repas de cantine et liste des prix unitaires maximums des produits complémentaires – Adoption;
7. Adjudication d'un contrat de service de cantine (2017-2020) - école Girouard – Adoption;
8. Nomination de firmes professionnelles en ingénierie mécanique et électrique et en ingénierie des sols, matériaux et géoenvironnement pour le projet de mise aux normes des cages d'escaliers (issues) à la Polyvalente de Sainte-Thérèse – Adoption;
9. Bail avec Viandes Riendeau Ltée pour le programme « Boucherie de détail » du Centre de formation professionnelle, l'Émergence – Adoption;
10. Information et questions des membres sur des sujets relevant du comité exécutif :
 - 10.1. Aux commissaires représentant le comité de parents;
 - 10.2. À la présidence;
 - 10.3. À la Direction générale;
11. Varia;
12. Levée de l'assemblée.

DE PERMETTRE à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

Adopté

PROBATION DE GESTIONNAIRES

La Direction générale fait rapport sur la probation de trois (3) gestionnaires. Elle indique que Mmes Mélanie Beaulieu, directrice, école des Pins, Isabelle Martel, directrice, école Rose-des-Vents et M. Sébastien Labbé, directeur, école du Trait-d'Union, ont accompli cette étape avec succès.

RENOUVELLEMENT DES CONTRATS DE TRANSPORT D'ÉLÈVES PAR MINIBUS : MANDAT DE NÉGOCIATION

Résolution n° CE-171213-3047

ATTENDU la satisfaction des services rendus à ce jour par le transporteur scolaire et fournisseur de minibus actuel;

ATTENDU les besoins diversifiés de la clientèle en matière de transport scolaire;

ATTENDU l'obligation de respecter l'équilibre de l'enveloppe budgétaire consentie au transport scolaire;

ATTENDU l'échéance au 30 juin 2018 du contrat de transport scolaire par minibus;

ATTENDU les dispositions du *Règlement sur le transport des élèves* concernant le processus d'octroi des contrats;

ATTENDU que la Commission scolaire doit planifier sa prochaine année scolaire et les suivantes;

ATTENDU le pouvoir du comité exécutif de conclure les contrats de transport scolaire avec un transporteur, tel que prévu au *Règlement sur la délégation des pouvoirs* (SIP-08) de la CSSMI;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif de transport;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

D'AUTORISER la Direction générale à entreprendre le processus d'octroi du ou des contrats de transport scolaire par minibus en favorisant la négociation de gré à gré avec le fournisseur actuel de minibus;

DE DEMANDER à la Direction générale de faire rapport au comité exécutif.

Adopté

Mme Johanne Beaulieu occupe son siège à 18 h 10.

SERVICES ALIMENTAIRES 2018-2019 : LISTE DES PRIX MAXIMUMS DES REPAS DE CANTINE ET LISTE DES PRIX UNITAIRES MAXIMUMS DES PRODUITS COMPLÉMENTAIRES

Résolution n° CE-171213-3048

ATTENDU l'article 7.2.2. de la Politique pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif (RM-10) stipulant que le comité exécutif approuve annuellement la liste des prix maximums;

ATTENDU la Politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif du ministère de l'Éducation;

ATTENDU l'importance de promouvoir une saine alimentation en favorisant les repas complets à prix modiques et constitués d'aliments de qualité supérieure;

ATTENDU l'augmentation du coût du salaire minimum et de certains aliments lors de la dernière année;

ATTENDU l'analyse comparative effectuée auprès des commissions scolaires environnantes;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par M. Antonio Ciarciaglino

D'ÉTABLIR comme suit les prix maximums des repas complets dans les services alimentaires des écoles primaires et secondaires pour l'année scolaire 2018-2019, à savoir :

- 5,75 \$ pour trois articles dans les écoles primaires;
- 6,25 \$ pour quatre articles dans les écoles primaires;
- 6,25 \$ pour quatre articles dans les écoles secondaires;
- 6,50 \$ pour cinq articles dans les écoles secondaires.

D'ADOPTER la liste des prix maximums des produits complémentaires pour les écoles primaires et secondaires pour l'année scolaire 2018-2019;

D'ADOPTER la liste des prix maximums des repas et des produits complémentaires pour le Centre de formation des Nouvelles-Technologies et le Centre de formation agricole de Mirabel pour l'année scolaire 2018-2019;

D'ADOPTER la liste des prix maximums des articles offerts dans les machines distributrices des centres de formation professionnelle et générale adulte pour l'année scolaire 2018-2019;

DE VERSER lesdits documents au répertoire des présentes sous la cote 299.

Adopté

ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE SERVICE DE CANTINE (2017-2020) – ÉCOLE GIROUARD

Résolution n° CE-171213-3049

ATTENDU la Politique pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif (RM-10);

ATTENDU les démarches menées afin de trouver un concessionnaire potentiel;

ATTENDU la recommandation de la direction de l'école Girouard;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

D'ADJUGER un contrat de service de cantine (Traiteur) au concessionnaire « 9328-8215 Québec inc. (La Belle et La Brute) » afin de desservir l'école Girouard pour la période du 1^{er} novembre 2017 au 30 juin 2020;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes.

Adopté

NOMINATION DE FIRMES PROFESSIONNELLES EN INGÉNIEURIE MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE ET EN INGÉNIEURIE DES SOLS, MATÉRIAUX ET GÉOENVIRONNEMENT POUR LE PROJET DE MISE AUX NORMES DES CAGES D'ESCALIERS (ISSUES) À LA POLYVALENTE SAINTE-THÉRÈSE

Résolution n° CE-171213-3050

ATTENDU qu'il y a lieu d'effectuer des travaux de mise aux normes des cages d'escaliers (issues) à la Polyvalente Sainte-Thérèse (rés. n° CC-170627-4666);

ATTENDU que la Commission scolaire doit retenir les services de firmes professionnelles en ingénierie mécanique et électrique et en ingénierie des sols, matériaux et géoenvironnement pour le projet de mise aux normes des cages d'escaliers (issues) à la Polyvalente Sainte-Thérèse;

ATTENDU la Politique relative à l'octroi de contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction (RM-01) et le *Règlement sur la délégation de pouvoirs* (SIP-08) de la Commission scolaire;

ATTENDU que le coût estimé des honoraires pour les services d'une firme professionnelle en ingénierie mécanique et électrique sera inférieur à 100 000 \$;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Marie-Hélène St-Georges

DE RETENIR les firmes professionnelles suivantes pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de mise aux normes des cages d'escaliers (issues) à la Polyvalente Sainte-Thérèse :

- En ingénierie mécanique et électrique : CIMA + S.E.N.C.
- En ingénierie des sols, matériaux et géoenvironnement : CIMA + S.E.N.C.

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer ledit contrat ou à signer tout document devant donner effet aux présentes;

D'AUTORISER le directeur du Service des ressources matérielles à signer un bon de commande initiant le processus.

Adopté

BAIL AVEC VIANDES RIENDEAU LTÉE POUR LE PROGRAMME « BOUCHERIE DE DÉTAIL » DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE, L'ÉMERGENCE

Résolution n° CE-171213-3051

ATTENDU la nécessité pour le Centre de formation professionnelle, l'Émergence de fournir à ses élèves inscrits au programme « Boucherie de détail » une formation adéquate;

ATTENDU la nécessité pour le Centre de formation professionnelle, l'Émergence d'avoir des locaux conformes aux réalités de la boucherie de détail;

ATTENDU l'intérêt pour Viandes Riendeau Ltée de participer à la formation des élèves inscrits au programme « Boucherie de détail » en fournissant des locaux et de l'équipement adéquat;

ATTENDU la résolution favorable du conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle, l'Émergence;

ATTENDU le pouvoir du comité exécutif de conclure un bail pour une durée de plus d'une année conformément au *Règlement sur la délégation de pouvoirs* (SIP-08);

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

DE CONCLURE un bail avec Viandes Riendeau Ltée, au bénéfice des élèves inscrits au programme « Boucherie de détail » du Centre de formation professionnelle, l'Émergence, lequel comporte les éléments essentiels suivants :

- une durée de 17 mois;
- une possibilité de renouvellement pour une période supplémentaire de dix-sept (17) mois;
- une superficie locative de 132 mètres carrés;
- un coût de 529,42 \$ par mois;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer le bail ainsi que tout autre document devant donner effet aux présentes;

DE VERSER ledit bail au répertoire des présentes sous la cote 300.

Adopté

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° CE-171213-3052

Il est proposé par Mme Sandra East

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 18 h 30.

Marie-Hélène St-Georges, vice-présidente
du comité exécutif

France Pedneault, secrétaire générale

